



LE JOURNAL

AUTOMNE 2018

Directeur de la publication : Jean-Louis Maury
Site internet de la commune : www.benayes.fr

imprimé par nos soins

A g e n d a

Repas des aînés

Samedi 24 NOVEMBRE

20 h 30 Salle des fêtes

Concours de belote

Organisé par le comité des fêtes

Samedi 1 DÉCEMBRE

20 h 30 Salle des fêtes

L A R E N T R E E A B E N A Y E S



Pour l'année scolaire 2018-2019, 20 élèves se répartissent dans les 3 sections.

Benayes possède une école maternelle faisant partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (**RPI**) de **Benayes-Meuzac-Montgibaud**.

L'école de Benayes regroupe les 3 sections de maternelle du RPI - Petite, Moyenne et Grande section.

Mme Aurélie Delaye, professeur des écoles, assure l'enseignement, assistée de Mme Sylvie Ollagnier, ATSEM.

L'école de Meuzac accueille 3 sections : CP, CE1 et une partie du CE2.

Mme Valérie Mabrouki, professeur des écoles, assure l'enseignement.

L'école de Montgibaud accueille 3 sections : l'autre partie du CE2, le CM1 et le CM2.

Mme Tiphaine Nicaise, professeur des écoles, assure l'enseignement, en remplacement de Mme Edith Nadal en congé maternité.

BENAYES
SAMEDI
1
DECEMBRE
à partir 20 H 30
Concours de Belote
Organisé par le comité des fêtes
SALLE des FETES

| | |
|------------------------|----------------------|
| ✓ 1 ^{er} lot | : 2 Jambons de porc |
| ✓ 2 ^{ème} lot | : 2 Apéritifs anisés |
| ✓ 3 ^{ème} lot | : 2 Epauls de porc |

UN PORC DECOUPE
UN LOT A CHAQUE PARTICIPANT
UN LOT SPECIAL FEMME
BOURRICHE : UN JAMBON ET DE NOMBREUX LOTS



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2018

Le Conseil, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité des membres présents, de demander auprès du Conseil Départemental une subvention pour l'achat d'une épareuse en remplacement de la nôtre, âgée de 17 ans. Le devis pour l'achat de la nouvelle machine s'élève à 16 000 €.

Le Conseil demande aussi une subvention auprès du Conseil Départemental pour la réfection de la toiture des préaux de l'école. Le montant des travaux s'élève à 12 000 €.

Suite au débordage, la chaussée de la route d'Inchalus a été dégradée. Le Conseil décide de refaire cette voie. Le montant des travaux est de 20 000 €. Il sera demandé au forestier responsable des dégradations 3 000 € de participation aux frais pour la remise en état de la route.

Le Conseil décide d'acheter un tracteur tondeuse d'un montant de 4 280 € en remplacement de l'ancien.

Le Conseil accepte l'encaissement d'un chèque de 50 € de Monsieur Pierre Propice, suite à l'acquisition par ce dernier d'un vieil ordinateur de la commune.

Le Conseil, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, décide, à l'unanimité des membres présents, de transférer au département la compétence réglementation des boisements.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'ATSEM pour l'école, suite à la démission de l'agent titulaire du poste.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2018

Contrat de solidarité communal :

Monsieur le Maire présente au Conseil le contrat de solidarité communal 2018-2020, exposant les opérations retenues. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce contrat et autorise le maire à le signer.

Création d'un poste d'ATSEM :

Le Conseil décide de créer un poste d'ATSEM à temps non complet à compter du 15 octobre.

Nommage des voies communales :

Pour le déploiement de la fibre optique et pour faciliter le repérage des habitations par les services de secours, il convient de nommer toutes les voies de la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil adopte les noms attribués à l'ensemble des voies communales.

Paiement des heures supplémentaires :

Afin de pouvoir payer les heures supplémentaires effectuées par l'ATSEM, le Conseil décide que l'ATSEM pourra faire des heures supplémentaires. Celles-ci devront être exceptionnelles et ne pas dépasser 25 heures par mois.

ETAT CIVIL

Décès :

ENSARGUEIX Aimé, le 06/07/2018 (Saint Yrieix la Perche)

BAYLE Andrée, née COMBARD, le 06/11/2018 (Saint Yrieix la Perche)

Mariage :

DE CHERADE DE MONTBRON Delphine Marie et SETTON Guillaume David , le 18/08/2018

LA FIBRE OPTIQUE



La fibre optique arrive !

Le déploiement du réseau de fibre optique a débuté.

Certains pourront comparer ce déploiement à l'arrivée de l'électricité ou du téléphone en leur temps.

Un Noeud de Raccordement Optique ou NRO est installé à la Courie (commune de Salon-la-Tour). C'est un local technique recevant les infrastructures d'un opérateur qui permettent de faire le lien entre le réseau national optique (backbone) et le réseau horizontal qui va vers les abonnés. Il s'agit du point de concentration du réseau où l'accès des abonnés est activé.

Sur notre commune, un répartiteur appelé PMZ (Point de Mutualisation de Zone) sera installé à l'entrée du bourg vers le cimetière.

Le réseau partira du PMZ et sera en partie déployé sur des poteaux téléphoniques déjà existants ou remplacés, mais aussi de nouvelles lignes seront créées en aérien ou en sous-terrain.

La construction de ce réseau s'étalera sur 2019. En principe, si rien ne vient entraver le déroulement normal des travaux, fin 2019, tous les foyers de Benayes seront éligibles à la fibre.

SAUF...sauf si l'élagage le long des routes n'est pas réalisé par les propriétaires riverains des lignes.

L'ELAGAGE

INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES

(Voies communales, chemins ruraux, RD en agglomération, voies privées ouvertes à la circulation publique)

L'entretien des plantations qui bordent les routes, voies et chemins ouverts à la circulation publique est une nécessité pour préserver la commodité de passage et prévenir les accidents (chutes de branches, endommagement de réseaux aériens etc.)

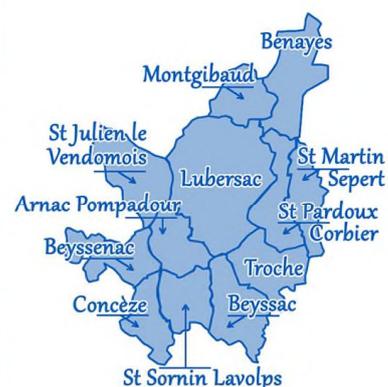
C'est aussi un impératif en préparation des travaux de déploiement du projet 100% fibre 2021 porté par le Conseil Départemental et pour faciliter les interventions de maintenance de ce futur réseau.

A l'approche de la période hivernale qui est propice aux travaux d'élagage et d'abattage, nous souhaitons mettre l'accent sur ces obligations pour vous permettre d'engager les coupes utiles.

Aussi, nous vous invitons à procéder à ces travaux et à l'enlèvement des bois empiétant ou surplombant le domaine public.

Le Conseil Municipal

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompador

32, place de l'Horloge
19210 LUBERSAC
Tél : 05 19 67 01 05
Email : secretariat@lubersacpompador.fr

La Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompador est née de la fusion des communautés de communes Lubersac-Auvézère et du Pays de Pompador.
Cette nouvelle entité regroupe 12 communes : Arnac-Pompador, Benayes, Beyssac, Beyssenac, Concèze, Lubersac, Montgibaud, Saint-Julien-le-Vendômois, Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Sornin-Lavolps et Troche.

• Commission des affaires générales et financières

Comby Francis (Beyssenac), **président**

Nexon Jean-Pierre (St Julien-le-Vendômois), **Decaie Jean-Pierre** (Lubersac), **Deveix Guy** (St Pardoux-Corbier), **Tisseuil Alain** (Arnac-Pompador), **Langlade Serge** (Beyssac), **Certe Henri** (St Sornin-Lavolps), **Hermant Pascal** (Concèze), **Audebert Michel** (Troche), **Chassaing Jean-Louis** (Montgibaud), **Hénaux André** (St Martin-Sepert), **Maury Jean-Louis** (Benayes)

• Commission des activités économiques et agricoles

Nexon Jean-Pierre (St Julien-le-Vendômois), **Comby Francis** (Beyssenac), **Deveix Guy** (St Pardoux-Corbier), **Bertrand-Lafeuille Agnès** (Lubersac), **Issombo Théo** (Beyssac), **Dormoy Dominique** (St Sornin-Lavolps), **Semblat Jean-Pierre** (Beyssenac), **Chassain Franck** (Montgibaud), **Lavaud Serge** (Benayes), **Hermant Pascal** (Concèze), **Lascaux Bernadette** (Concèze), **Sermadiras Marcel** (Arnac-Pompador), **Marsac Liliane** (St Martin-Sepert), **Sussingéas Marcel** (Arnac-Pompador), **Restier Georges** (St Julien-le-Vendômois)

• Commission assainissement

Langlade Serge (Beyssac), **vice président**

Lachenaud Claude (Lubersac), **Lagorce Christian** (Beyssenac), **Hénaux André** (St Martin-Sepert), **Daurat Jean-Pierre** (St Julien-le-Vendômois), **Golfier Gilbert** (Concèze), **Maury Jean-Louis** (Benayes), **Boyer René** (St Sornin-Lavolps), **Decaie Jean-Pierre** (Lubersac), **Deveix Guy** (St Pardoux-Corbier), **Boudinet Daniel** (St Pardoux-Corbier), **Dubuisson Alain** (Beyssac), **Chassaing Jean-Louis** (Montgibaud), **Dutheil Daniel** (Arnac-Pompador)

• Commission culture

Farges Pierre (Lubersac), **vice président**

Tisseuil Alain (Arnac-Pompador), **Gracias Jean-Paul** (Concèze), **Rousseau Eliane** (St Julien-le-Vendômois), **Berqué Françoise** (Lubersac), **Lenoir Jeanine** (Montgibaud), **Caumon Annie** (Arnac-Pompador), **Bernier Dominique** (Beyssenac), **Lascaux Bernadette** (Concèze), **Mouries Geneviève** (Beyssac), **Bertrand-Lafeuille Agnès** (Lubersac), **Brouxel Josette** (St Pardoux-Corbier)

• **Commission enfance et jeunesse**

Audebert Michel (Troche), **vice président**

Hénaux André (St Martin-Sepert), **Chassaing Jean-Louis** (Montgibaud), **Caramigeas Marie-Claude** (Beysse), **Beaufils Serge** (St Sornin-Lavolps), **Soullier Hélène** (Lubersac), **Bétancourt-Guerrero Marisol** (Arnac-Pompadour), **Rousseau Eliane** (St Julien-le-Vendômois), **Lascaux Bernadette** (Concèze), **Pinaud Françoise** (Beysse), **Charles Catherine** (Lubersac), **Larieux Hélène** (St Pardoux-Corbier), **Charieyras Claudine** (Arnac-Pompadour)

• **Commission tourisme**

Tisseuil Alain (Arnac-Pompadour), **vice président**

Farges Pierre (Lubersac), **Certe Henri** (St Sornin-Lavolps), **Mouriès Geneviève** (Beysse), **Jouhannaud Georgette** (Troche), **Soullier Hélène** (Lubersac), **Caramigeas Marie-Claude** (Beysse), **Macary Georges** (Concèze), **Gracias Jean-Paul** (Concèze), **Lacotte Marine** (Arnac-Pompadour), **Maury Jean-Louis** (Benayes), **Deveix Guy** (St Pardoux-Corbier), **Rousseau Eliane** (St Julien-le-Vendômois)

LA DENOMINATION DES VOIES

**PLACE
De l'EGLISE**

Nous vous informons, qu'après délibération lors de sa séance du 13 Octobre, le Conseil Municipal a pris un arrêté, décidant de la désignation et numérotation des voies situées sur la commune.

Cette dénomination est indispensable pour les médecins, services de secours, services des eaux, EDF, car elle facilite l'accès au domicile. Elle rend par ailleurs plus sûre et plus rapide, la distribution du courrier par La Poste.

Dans cette démarche, le Conseil Municipal a souhaité conserver, autant que possible, les noms des lieux-dits pour les noms des voies. Ainsi on retrouve, dans la majorité des cas, le nom du lieu-dit précédé d'un type de voie.

L'installation des panneaux de signalisation, est prévue dans le premier semestre 2019,

La numérotation des habitations est en cours de validation administrative, par la suite les plaques seront posées par la Mairie.

Un plan et un listing des rues sont affichés en Mairie et consultables sur le site de Benayes.



Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie du 11 Novembre

14-18 Folie meurtrière

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil



14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18 C'était la grande guerre
14-18 C'était la der des ders
Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière

Jacques Hubert FROUGIER



FETE DE LA FONT FAURE

Encore une réussite !

Comme tous les ans, la fête fut réussie.

Bravo et merci à tout le comité et à tous ceux qui ont participé et qui accompagnent la fête. Rendez-vous l'année prochaine.



Comme le veut une tradition très ancienne, c'est le jour de la Saint-Jean, que l'on se rassemble autour de la bonne fontaine de la Font Faure (la fontaine du Forgeron). La météo propice a permis à de nombreux pèlerins d'assister à la messe célébrée au pied de la croix.

LA MONTAGNE



LA FETE



LA CROISIERE DES BARQUES 2018

Dans ce spectacle, nous avons beaucoup voyagé et ils se sont bien amusés...

REPAS DES CHASSEURS



Club des Aînés de Benayes

Le Club des Aînés de Benayes "Aux Sources de l'Auvézère" a pour but de distraire ses adhérents.

Ils se retrouvent à la salle des fêtes le deuxième mercredi après-midi de chaque mois, de septembre à juin.

Ces retrouvailles mensuelles cordiales et joyeuses débutent toujours par de grands bavardages, d'interminables causeries sur tout, sur rien ; Des petits événements du quotidien à l'actualité internationale, du temps qu'il fait au temps qui passe : nos adhérents, en grande majorité féminine, sont intarissables. Il n'y a pas d'âge pour refaire le monde !

Ensuite, place aux jeux de société : triomino, scrabble, dames chinoises... mais également jeux de stratégie, mémoire visuelle, cognitive ...

Ces réunions sont toujours un joli moment de convivialité et se terminent à chaque fois par une petite collation faite maison.

D'autre part, le club, en partenariat avec le club Arsène d'Arsonval de la Porcherie, propose deux fois par an des sorties découvertes (voir photos).

"Aux Sources de l'Auvézère" termine rituellement chaque année sa saison par un amical repas au restaurant.



Club des Aînés
Les Sources 
de l'Auvézère

(Texte et photos fournis par le club)